

Agenda

23, 24 et 25 septembre :
Concours national de la race Blonde d'Aquitaine à BERGERAC (24)
sur le site de Piquecailloux

25 et 26 septembre :
AGRIC'OLMES dans le cadre de la fête de la noisette à LAVELANET (09)

Exposition de matériel d'élevage :
renseignement Jean François Ponchon, 06 86 37 24 32

du 5 au 8 octobre :
Foire exposition de CURNON (63)

Nous mettons à votre disposition des entrées gratuites : renseignement Muriel Boyé au 05 34 01 32 00 le matin

22 et 23 octobre :
foire d'ESPEZEL (11)

Le rendez-vous audois pour apprécier le meilleur de la race gasconne : concours départemental de la race Gasconne, vente de génisses reproductrices Gasconnes : renseignement Jean François Usse, 06 86 37 24 33
Exposition de matériel d'élevage : renseignement Jean François Ponchon, 06 86 37 24 32 ■

Nouvelle campagne d'insémination :

le partenariat entre la coopérative et COPELSO est reconduit pour la troisième année consécutive. Les éleveurs de vaches allaitantes doivent à la fois chercher la performance technique par vache présente (nombre de veaux nés, sevrés) et l'augmentation de la production de viande sur l'exploitation : l'amélioration des performances de reproduction du troupeau et de la croissance des animaux impactent de façon significative les résultats de l'exploitation. Le choix du taureau doit être fait en connaissance de cause. ■

ANNONCEZ VOS ANIMAUX SUFFISAMMENT TÔT

Producteurs de broutards :

Dans un souci de transparence, mais aussi d'appui à la gestion des performances et de la qualité de vos troupeaux, **les broutards sont dorénavant payés au poids et au classement.** Annoncez les suffisamment tôt : au préalable il est nécessaire de vérifier les passeports et les cartes vertes, les conditions sanitaires sont différentes d'un pays à l'autre, France, Espagne, Italie, Maghreb.
du nouveau dans le protocole France/Italie : le délai après la 2ème vaccination est raccourci à 10 jours.

Producteurs de vaches : notre objectif, plus de 100 vaches grasses toutes races abattues par semaine

L'organisation de l'approvisionnement doit tenir compte de la demande (cahier des charges, qualité, origine départementale en réponse de certaines GMS, ou de collectivités locales), mais aussi du transport entre site de production et centre d'allotement ou et centre d'abattage. En filière d'animaux gras, le maître mot est la planification des sorties.

NOUVEAU

Animaux BIO : démarrage de l'approvisionnement des cantines scolaires ariégeoises, veuillez annoncer vos animaux à Alain Galy
Animaux Label Gascon : un nouveau contrat boucher est signé, veuillez annoncer vos animaux à Alain Galy ou Guillaume Loze du groupe gascon (05 61 60 15 30)

Producteurs de Jeunes Bovins : contractualisation de 80 Jeunes bovins mâles limousins de moins de 12 mois par semaine

La filière jeunes bovins mâles est contractualisée entre éleveurs/coopérative /abatteur : le paiement se fait à la grille sur la base d'un planning de sortie, des caractéristiques de

poids et de conformation des animaux. Les technico commerciaux assurent le suivi hebdomadaire des plannings. Pour une plus grande souplesse, le planning de sortie est réajusté mensuellement.

Filière jeunes bovins de moins de 12 mois de race limousine : poids carcasse 280 à 320 kg de carcasse, conformation U=3, U+3, GMQ supérieur à 1 500g/jour, avec une alimentation sèche + paille à volonté, sur une durée d'engraissement de 4 à 6 mois

Filière jeune bovins de moins de 12 mois en race blonde d'aquitaine : poids carcasse 280 à 320 kg de carcasse, conformation U=2, U+2, GMQ supérieur à 1 600g/jour, avec une alimentation sèche + paille à volonté, sur une durée d'engraissement de 4 à 6 mois

Producteurs de poulains

Nouveau : La coopérative soutient la repousse et l'engraissement de poulains, en finançant à taux bonifié la mise en place de lots sur la durée de leur engraissement : renseignement Jean Pierre Doat
Bénéfice des aides à la repousse ou à l'engraissement de Franceagrimer : renseignement Jean Pierre Doat ■

ELEVEURS PRIM-HOLSTEIN

TESTAGE VEAUX DE BOUCHERIE

La nouvelle campagne d'achat commence, n'oubliez pas de faire boucler les veaux par votre inséminateur et bénéficiez des « avantages testage »

Les achats sont réalisés uniquement par
SYNERGIE
La coopérative mandatée

CENTRE DE CASSAGNABERE 05.61.98.90.95

DOAT Jean-Pierre06.27.27.85.89
DUPRAT Patrick..... 06.25.90.47.21
MATHIEU Jean-Paul06.25.90.39.06
PONS Guillaume 06.76.94.31.50
SOUM Yves 06.86.37.24.10

CENTRE DE PAMIER 05.34.01.32.00

CASTAING Yvan 06.88.38.15.75
CHABE Jean-Paul06.86.37.24.34
FOURGUET Daniel.....06.82.87.96.27
GALY Alain.....06.86.37.24.35
GRANGER Alexandre 06.86.37.24.31
SYLVESTRE Didier..... 06.86.37.24.15
USSE Jean-François06.86.37.24.33

CENTRE DE SOUAL..... 05.63.75.44.11

BRUNET Jean-Bernard 06.86.37.24.12
COLON Ludovic 06.86.37.24.16
DELERIS Francis..... 06.27.52.10.79
DUFOUR Pascal 06.86.37.24.17
ZAPATER Daniel..... 06.86.37.24.19

ELEVEURS LAITIERS, APPORTEZ UNE PLUS-VALUE SUR VOTRE TROUPEAU en valorisant au mieux vos veaux mâles

Vous élevez déjà vos génisses, vous pouvez donc sevrer un lot de veaux mâles en même temps. Vous nourrissez vos laitières à l'ensilage de maïs, ration complète...les surplus ou refus des vaches pourront aussi faire «l'affaire» pour des jeunes bovins au démarrage.

En engraisant vos veaux mâles en jeunes bovins laitiers, vous apporterez une plus-value intéressante sur votre troupeau laitier, en produisant de la viande qui intéresse la filière industrielle et ceci, sans investissement supplémentaire.

Pour tout renseignement : adressez vous à votre interlocuteur veaux de 8 jours.

Tarn :

Daniel ZAPATER : 06 86 37 24 19

Aveyron, Tarn et Garonne, Tarn :

Francis DELERIS : 06 27 52 10 79

Haute Garonne :

Guillaume PONS : 06 76 94 31 50

Ariège, Haute Garonne :

Yvan CASTAING : 06 88 38 15 75

Ariège, Aude :

Alain GALY : 06 86 37 24 35 ■

TECHNIQUE : LE COLOSTRUM

Le colostrum apporte des défenses immunitaires, fournit de l'énergie et soutient la régulation thermique du veau.

Il est essentiel que le veau prenne 1,5 à 2 l de colostrum dans les deux heures qui suivent la naissance, et de 4 à 6 l dans les 24 premières heures. **La première buvée est la plus importante car le transfert d'immunité repose donc sur la qualité, la quantité et la précocité d'ingestion du colostrum.**

Pourquoi le colostrum est-il indispensable au nouveau-né ?

Dans l'utérus, le fœtus est sous haute protection, à l'abri des agents infectieux. Lorsque le veau naît, un nombre considérable de micro-organismes l'envahissent brutalement. Ces microbes peuvent être dangereux car à la naissance le veau est dépourvu d'anticorps pour les combattre et son système de défenses immunitaires est totalement inopérant. Fort heureusement, le colostrum est très riche en immunoglobulines (anticorps) qui sont des protéines aux propriétés immunitaires, ces molécules assurent la protection du veau contre les maladies. Le veau naissant qui tète rapidement le colostrum et en quantité abondante est beaucoup mieux armé pour lutter, dans les premières semaines de vie, contre toutes les

formes d'infections habituelles de l'élevage : omphalites, septicémies, bronchopneumonies, diarrhées bactériennes et virales. De plus, le colostrum stimule l'installation des défenses immunitaires autonomes du veau.

L'issue des veaux privés de colostrum à la naissance est fatale dans 8 cas sur 10.

Pourquoi faut-il que le colostrum soit absorbé très rapidement par le nouveau-né ?

Plusieurs raisons à cela :

La concentration du colostrum en anticorps diminue très vite : elle est déjà réduite de moitié seulement 12 heures après le vêlage.

La perméabilité de l'intestin du veau aux anticorps (qui sont des grosses molécules de protéines) décroît très vite (50 % de perte de perméabilité à 12 heures ; 100 % à 24 heures)

La sécrétion croissante de suc digestif acide par la caillette du jeune veau détruit de plus en plus, au fil des heures, les anticorps présents dans le colostrum tété.

Le transfert colostrum

Lors de problèmes de pathologies néonatales comme les diarrhées il peut être intéressant d'apprécier la qualité de ce transfert colostrum.

Il peut se mesurer par le dosage des immunoglobulines sur une prise de sang du veau entre 2 et 5 jours.

Ce **transfert colostrum**, lorsqu'il est réussi, permet à ces immunoglobulines du colostrum de se retrouver dans le sang du veau **4 à 6 heures après la tétée et elles restent encore détectables 6 mois après.** Cela démontre tout leur intérêt et leur importance pour la santé et le développement du veau.

La bonne assimilation du colostrum par le veau dépend :

De la précocité d'ingestion du colostrum avant 24 heures, la 1ère buvée étant prépondérante.

Des quantités absorbées (4 litres) au cours de ce bref délai.

Du poids du veau à la naissance : elle est moins bonne chez les plus lourds et les plus petits.

Des conditions de vêlage : l'acidose provoquée par une détresse respiratoire réduit l'efficacité du transfert.

Du lieu de naissance : elle est meilleure au pré qu'à l'étable.

Et enfin évidemment : Des qualités maternelles et individuelles de la mère ■

Garder du colostrum

Il est conseillé d'avoir toujours un stock de colostrum c'est un élément favorable de réduction de la mortalité des veaux et cela peut servir en cas d'accidents (tels que vache morte au vêlage ou atteinte d'une mammite,...).

A 4 ° C, il se conserve une semaine, congelé il se garde 1 an mais il perd ses globules blancs (leucocytes, mémoire immunitaire de la mère).

Il peut s'utiliser également fermenté, conservé entre 4 et 15°C, sans être réchauffé mais délayé avec du lait à bonne température (1/2 l de colostrum pour 1,5 l de lait).

Pour constituer ce stock, il faut collecter du colostrum de préférence sur les vaches du troupeau les plus âgées qui vêlent en fin d'été début d'automne car leur colostrum est généralement de meilleure qualité. La sélection des donneuses tient compte également : de leur faculté à se laisser traire, de la qualité de leur production mesurée avec le pèse colostrum, du contrôle des filles de donneuses de la quantité produite sur les 4 premières traites.

Sa décongélation doit être faite obligatoirement au bain-marie (température maximum : 41° C). A défaut, il existe du colostrum de synthèse disponible dans le commerce mais moins efficace que celui provenant de l'élevage.

Les facteurs qui altèrent sa qualité

L'état de santé de la mère : les mammites, le parasitisme notamment la grande Douve qui détériore le foie et réduit sa capacité à synthétiser les Immunoglobulines ; La naissance de jumeaux ; L'alimentation mal conduite en quantité et en qualité pendant la gestation notamment pour les génisses ■

selon l'Institut de l'élevage, qui voit dans son érosion «inéluçtable» la principale menace pour la filière maigre française, «bien plus que la concurrence de brouardards étrangers», 7 juillet 2011



Un renforcement de la filière franco-italienne est «souhaitable», notent les économistes du Geb, car «seule une meilleure adéquation de l'offre française aux besoins des engraisseurs italiens peut enrayer le recul de l'activité d'engrassissement».

Représentant 60% des recettes françaises d'exportation de bovins et viande bovine, le marché italien est véritablement stratégique pour la filière française. Les évolutions actuelles de la demande et des stratégies d'approvisionnement de la GMS ainsi que les contraintes toujours plus lourdes pesant sur l'activité d'engrassissement vont dans le sens d'une érosion de cette activité d'engrassissement à laquelle les opérateurs français du marché du brouardard doivent réagir.

L'Italie : 60 % des recettes françaises d'exportation de bovins et de viande bovine

En assurant un débouché pour 25% des veaux allaitants sous forme d'export en vif et pour 25% des taurillons abattus en France sous forme de viande, la filière italienne est en effet centrale dans la valorisation des bovins allaitants français. Et les évolutions en œuvre à tous les niveaux de la filière italienne peuvent donc avoir des conséquences sur cette valorisation.

Les Italiens sont de gros consommateurs de viande bovine, et plus précisément de viande de vitelloni (taurillons et génisses) et n'étant en capacité de produire que 60% de sa consommation, l'Italie est un marché convoité par les exportateurs européens et les pays tiers, d'autant qu'il s'avère parmi les plus rémunérateurs de l'UE.

Le cheptel italien est à 80% laitier, il s'érode d'année en année sans que cela soit compensé par une hausse du troupeau allaitant. Avec des importations de bovins maigres qui n'augmentent pas, la production italienne recule creusant le déficit national en viande bovine. Ce déficit croissant est comblé par des importations de plus en plus élevées de viande bovine, notamment française, allemande et néerlandaise (veau

mais aussi polonaise et du Mercosur. Depuis quelques années, le débouché italien semble fébrile en ce qui concerne

l'importation de brouardards. La FCO a certes perturbé fortement les échanges en 2007 et 2008 mais au-delà de cet épisode conjoncturel, l'analyse des différents maillons de la filière montre que l'engrassissement italien est mis à rude épreuve et que, sans parler d'effondrement, une érosion est à prévoir.

La stratégie d'approvisionnement des GMS italiennes évolue

D'une part, face aux évolutions de la demande et à l'éloignement de la crise ESB, les distributeurs font évoluer leur stratégie d'approvisionnement et de segmentation du rayon viande. La large place laissée jusqu'alors au cœur de gamme, essentiellement occupée par les taurillons nés en France et engraisés en Italie, se réduit progressivement au profit du développement des segments premier prix et haut de gamme. En lien avec ces évolutions, la part des viandes importées s'accroît dans les rayons et la pression est plus forte sur le cours des taurillons «franco-italiens» qui se distingue de moins en moins de celui des taurillons français.

D'autre part, l'engrassissement spécialisé et intensif de jeunes bovins dans la plaine du Pô, au cœur de la production italienne, rencontre de nouvelles difficultés affectant son dynamisme et ses perspectives. La pression foncière, très élevée dans la Plaine de Pô, rend difficile l'acquisition de nouvelles terres par des engraisseurs souhaitant s'agrandir ou améliorer leur autosuffisance alimentaire. Elle est encore renforcée par la mise en application de la Directive Nitrates sur des zones vulnérables qui couvrent depuis 2008 plus de 55% de la superficie de la plaine. Cette réglementation se traduit en outre par des coûts supplémentaires pour le stockage et l'épandage des déjections. Parallèlement, la récente envolée du nombre d'unités de production de biogaz, valorisant, au moins en partie, des cultures spécifiquement dédiées, génère une pression nouvelle sur les surfaces et le marché du maïs et du sorgho. Enfin, les perspectives pour les soutiens accordés aux engrais-

seurs sont plutôt à la baisse malgré le renforcement de l'enveloppe pour la prime à l'abattage (art 68 du bilan de santé) et la volonté de la nouvelle interprofession de défendre le modèle d'engrassissement italien.

Une baisse qui semble «inéluçtable» et un renforcement de la filière franco-italienne «souhaitable»

Il nous semble donc inéluçtable que l'activité d'engrassissement se rétracte dans les années qui viennent. Et c'est cela que doit surtout redouter la filière française d'exportation de bovins maigres, bien plus que la concurrence de brouardards étrangers. En effet, les brouardards français sont aujourd'hui incontournables en Italie : ils représentent 85% des approvisionnements, sont reconnus et privilégiés dans les cahiers des charges de la GMS. Les brouardards concurrents présentent de nombreuses limites et en premier lieu leur disponibilité, restreinte, et plutôt orientée à la baisse. Toutefois, un renforcement de la filière franco-italienne est souhaitable : seule une meilleure adéquation de l'offre française aux besoins des engraisseurs italiens peut enrayer le recul de l'activité d'engrassissement. Parallèlement, le développement de nouveaux marchés pour les bovins français ne doit pas être négligé. Mais en matière de vif, seuls les marchés de proximité peuvent être ciblés et tous ne permettent pas de valoriser les bovins du cheptel allaitant.

Un autre scénario serait possible : miser sur le remplacement partiel de l'exportation de bovins maigres par des exportations de viande. Mais outre que cela exigerait de mettre en place dans l'Hexagone des capacités accrues d'engrassissement, il ne paraît pas du tout garanti que la viande «franco-italienne» soit substituée à 100% par de la viande française, à des niveaux de prix permettant d'assurer une rémunération satisfaisante aux producteurs français. En effet, le marché de la viande en Italie est beaucoup plus concurrentiel que celui du brouardard. Les viandes irlandaises et allemandes arrivent moins chères que les françaises et sont en outre livrées avec des services supplémentaires appréciés des distributeurs italiens (muscles sous vide catégoriel, UVCI...). Enfin les viandes polonaises et d'Amérique du Sud, certes positionnées sur des créneaux différents, ont un avantage prix indéniçable qui leur a permis de se faire une place importante sur le marché italien ■

MATERIEL D'ELEVAGE, en stock sur le site de Pamiers
Jean François PONCHON :
Tel 06 86 37 24 32

➤ **Matériel de contention**

- matériel de contention mobile
- matériel de contention fixe
- barrières,
- cornadis

➤ **Gamme de matériel d'élevage ovin et bovin de la marque SATENE :**

- râtelier balles rondes ovin, auge ovine et bovine peinte,
- nourrisseur à veaux à suspendre, bât flanc de contention, barrière herbage grillagée...

➤ **Gouttières / chéneaux grandes capacités**

- chéneaux tôle galvanisée 15/10ème en élément de 3 m
- assemblage par éclisse, vis auto perceuse et joint silicone
- chéneaux fixés par support sur 2 dernières pannes de la charpente
- assemblage sans soudure ni perçage
- naissance 160 mm standard ou autre selon besoin
- dimensions : largeur : 240 mm – profondeur : 140 mm
- réglage de pente facile
- tarif sur demande et devis gratuit

➤ **Matériel de clôture électrique GALLAGHER**

➤ **Filets brise vent tarif sur demande et devis gratuit ■**

Des propositions pour l'avenir de l'engraissement en France :

Le 4 août, Coop de France a présenté son plan d'action qui repose sur 3 volets :

- Un accompagnement financier plus conséquent des récents investisseurs via un renforcement du PMBE,
- Une sécurisation du revenu de ces récents investisseurs au travers du développement de caisses de soutien,
- Un appui technique sur la maîtrise des coûts de production afin d'améliorer la compétitivité des ateliers d'engraissement.

Ce projet, soutenu par la FNSEA et les JA, a reçu un accueil favorable dans un contexte français où l'engraissement devient une priorité pour la filière bovine (diminution structurelle du débouché des brouards sur l'Italie, stagnation voire régression de l'engraissement en France). Avec ses 8 millions de vaches, la France doit se préoccuper de l'avenir de ses animaux maigres.

Une première réponse des Pouvoirs Publics a été la confirmation, dans le cadre de la révision de la PAC, d'un recouplage d'une aide de 60 €/tête à l'engraissement pour les ateliers de plus de 50 places, ceci dans le cadre de l'article 68.

Le nouveau dispositif Pesée Classement Marquage géré par Normabev est sur les rails :

L'obligation d'équipement en machines à classer pour tous les abattoirs traitant plus de 3000 tonnes de gros bovins par an a été annoncé le 8 juin à l'Assemblée générale de Normabev. Actuellement le parc est constitué de 43 machines à classer représentant 60% du tonnage de gros bovins français. Au 30 juin 2012 et conformément à l'accord du 30 juin 2010, 35 abattoirs supplémentaires devraient être équipés en machines à classer.

Au total, les abattoirs équipés représenteront à terme 91% du tonnage des gros bovins abattus en France. ■

Equipements spécifiques Bovins viande Aides du Conseil Régional Midi Pyrénées

Les dossiers doivent être déposés avant le 28 octobre 2011.

La coopérative accompagne vos projets : vous avez la possibilité de demander des aides pour les projets suivants :

- **Amélioration de l'ergonomie du travail et respect du bien-être animal :** équipement de contention, aménagement de cases collectives, salle de tétée (dans la limite d'un plafond de 6500e, main d'œuvre comprise), système de détection des vèlages et des chaleurs, modernisation de l'eau et de l'électricité.
- **Amélioration de la prévention sanitaire :** local de quarantaine.
- **Amélioration de l'ambiance des bâtiments :** ventilation, aération, bardages et filets brise-vent, isolation.
- **Fabrication et conservation des aliments :** cellules de stockage, aplatisseurs, vis d'alimentation.
- **Poste de pesée**

Votre projet doit être au minimum de 1500 € HT et sera plafonné à 13000 € HT d'investissement (au-delà de ce montant nous pouvons instruire un dossier PMBE où les modalités sont différentes). Le dossier de demande d'aides se fait sur devis, il faut donc déposer le dossier avant de démarrer les travaux.

Le taux de subvention varie de 20% hors zone défavorisée à 40% en zone de montagne (+10% pour les JA ; +10% pour les éleveurs en production sous LABEL).

Si vous avez un projet pour la fin de l'année ou 2012, nous vous invitons à nous contacter avant le 15 octobre afin d'instruire le dossier dans les délais.

Haute Garonne et Hautes Pyrénées : Patrick Duprat, tel 06 25 90 47 21
Ariège et Tarn : Viviane Jurado, tel 06 83 69 40 11 ■

«Le boeuf, le goût d'être ensemble»

Intebev a lancé le 26 août une nouvelle campagne publicitaire sur le viande de boeuf : la campagne a pour but de repositionner la viande de boeuf au coeur de la consommation française. ■